

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 octobre 2016



1 – Tour de Loir-et-Cher

Le Tour de Loir-et-Cher traversera la commune le jeudi 13 avril 2017. Le Conseil Municipal approuve le versement d'une subvention de 0,12 € par habitants. Il charge M. Sébastien JOURNET de préparer la réponse au courrier de TLC Organisation et de voir la faisabilité de participer au concours de décorations du village sur le thème du vélo.

2 – Taxe d'aménagement

Le Conseil Municipal décide d'exonérer les maisons de santé et de reconduire à l'identique les décisions votées les années antérieures.

3 – Travaux sur le lit de la Sauldre

Monsieur DE ZUTTER informe le Conseil Municipal que le Maire peut intervenir dans le cadre de son pouvoir de police, mais dans le cas présent il l'a transféré au syndicat du Bassin de la Sauldre. Les fossés ne font pas partie de la loi sur l'entretien courant des cours d'eau.

Il a demandé une estimation des travaux pour enlever l'atterrissement apparu en aval du pont de la D123. Le coût avoisinerait les 50 000 €.

Un courrier sera adressé à Monsieur BERRUÉ lui demandant de faire le nécessaire concernant l'arbre prêt à tomber dans la Sauldre sur la parcelle lui appartenant en amont du pont de la D123.

4 – Tarifs communaux

→ *Salle des fêtes* : reconduction à l'identique des tarifs de l'année 2016

→ *Concessions au cimetière* : reconduction à l'identique des tarifs de l'année 2016

→ *Repas convivial* : tarif au 1^{er} janvier 2017

- <i>Sellois</i>	12,50 €
- <i>Adhérents à l'UNRPA ou ENTRAIDE hors commune</i>	12,50 €
- <i>Autres Invités extérieurs à la commune</i>	18,00 €
- <i>Repas de Noël est fixé pour tous les participants à:</i>	18,00 €

5 – Transfert des zones d'activités

Dans le cadre de la loi Notre le transfert des zones d'activités vers la Communauté de Communes de La Sologne des Rivières est prévu au 1^{er} janvier 2017. Nous devons travailler pour voir l'impact concernant la zone artisanale.

6 – Point des 3C

- Eglise : le sujet sera abordé lors de la réunion du 3C travaux le 21 octobre 2016.
- Sports : Monsieur le Maire demande au président du 3C sport de relancer le parcours du cœur pour l'année 2017. Monsieur JOURNET informe le Conseil Municipal que le gymnase de La Ferté Imbault ne sera pas disponible pour le Téléthon, voir pour une autre solution.
- Monsieur CORRALES est satisfait de la journée arrachage de la jussie. Il organise une réunion du 3C commerces – artisans – agriculteurs le 7 novembre 2016.
- Monsieur ROBIN fait part de la demande des DRS du besoin d'une réunion municipalité – DRS. Voir aussi s'il est nécessaire de changer les barillets du foyer du stade suite à l'effraction.
- Madame BIDRON confirme l'avancement des colis des personnes âgées, les choix sont arrêtés. Une réunion ayant pour objet le marché de Noël aura lieu, avec le comité des fêtes et les commerçants le 19 octobre prochain.
- Madame MOREAU a relancé Monsieur Nicolas HURON pour mettre en place la conférence en 2017.
- Madame LE LOUARN fait le point de la « semaine bleue », bilan satisfaisant dans l'ensemble, peut être voir pour refaire la kermesse de la maison de retraite à l'intérieur.

7 – Questions diverses

- *Commission de suivi de site – Sté MBDA*
 - Délégués titulaires : M. Pierre MAURICE et M. Thomas CORRALES
 - Délégués suppléants : M. Alain Des COURTILS et Mme Nadine HOURLIER.
- *Décision modificative n°4*

Intitulé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
6811 – dotation aux amortissements	600			
60632 - fournitures de petit équipement	- 600			
280422 – bâtiments et installations				600
2315 - installation matériel et outillage techn			600,00	
TOTAL	0,00	0,00	600,00	600,00

→ *Sécurisation des écoles*

Dans l'ensemble les écoles sont bien protégées, elles sont clôturées. Monsieur ROBIN est surpris que les parents des élèves de « petite section » puissent accompagner leurs enfants jusque dans la classe.